



Introduction du vaccin contre le paludisme en Côte d'Ivoire
Crédit : Gavi/2024/Miléquém Diarassouba

Mise en place de programmes de vaccination pérennes dans le cadre du cofinancement



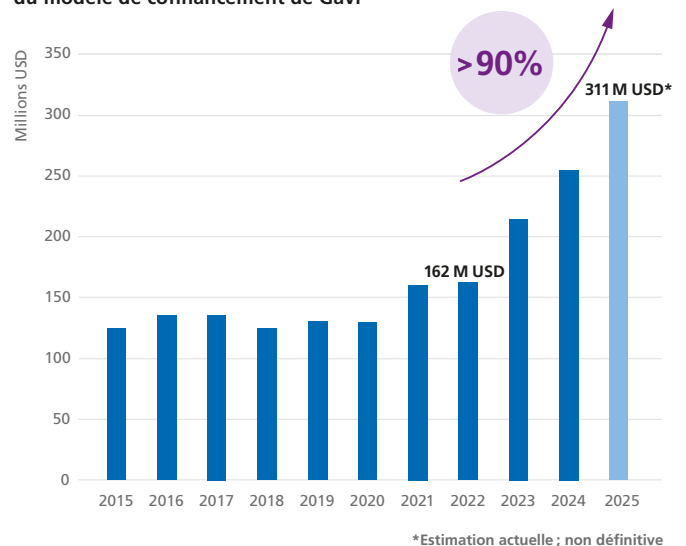
Gavi, l'Alliance du Vaccin, sauve et améliore des vies en élargissant l'accès à la vaccination dans les pays à faible revenu. Au cœur même de son modèle de financement, se trouve une politique de cofinancement qui favorise la pérennité à long terme de la vaccination en encourageant les pays à investir dans de nouveaux vaccins et à s'approprier davantage les programmes de vaccination.

En 2024, les pays éligibles au soutien de Gavi ont collectivement versé un montant record de 254,7 millions de dollars US pour le cofinancement des vaccins. Il est important de noter que 84% de ce montant proviennent des recettes nationales (par opposition aux prêts). Ce chiffre est en hausse par rapport à celui de 2023 qui s'élevait à 79%. Le cofinancement total des pays devrait encore augmenter de 22% supplémentaire pour atteindre 311 millions de dollars US en 2025.

Le modèle de cofinancement de Gavi aide les pays à se préparer au moment où, grâce à un soutien soigneusement ciblé, ils pourront financer durablement leurs programmes de vaccination. Cela permet également aux ministres des Finances d'étendre les programmes de vaccination, car il est plus facile d'augmenter les allocations budgétaires existantes que d'en introduire de nouvelles.

La proportion des coûts des vaccins payés par les pays éligibles à Gavi dans le cadre du cofinancement devrait passer de 16% pour la période 2021–2025 à 24% pour la période 2026–2030. Si l'on tient compte des 19 pays qui s'autofinancent désormais entièrement, les pays qui bénéficient ou ont bénéficié du soutien de Gavi paieront plus de 40% des coûts de leurs programmes de vaccination systématique au cours de la période 2026–2030.

L'augmentation des paiements des pays démontre la pérennité du modèle de cofinancement de Gavi



« [L]e modèle de Gavi est unique en ce qu'il accompagne les pays comme le nôtre vers une plus grande autonomie malgré le retrait progressif de son soutien. »

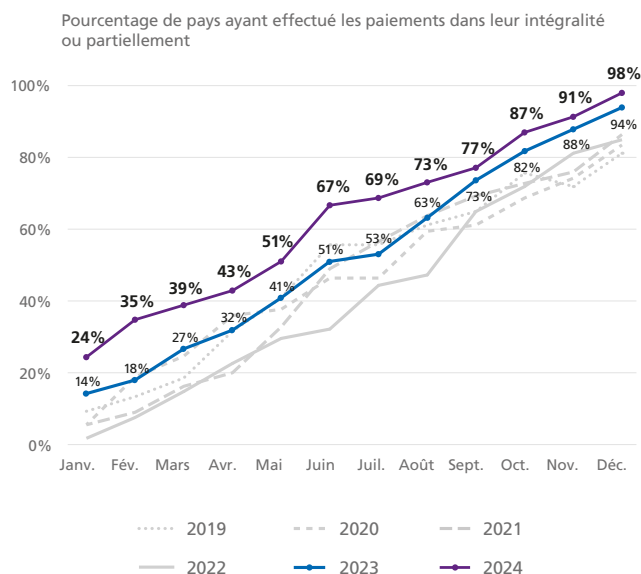
Pierre Dimba
Ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de la couverture Santé universelle, Côte d'Ivoire

Qu'est-ce que le cofinancement ?

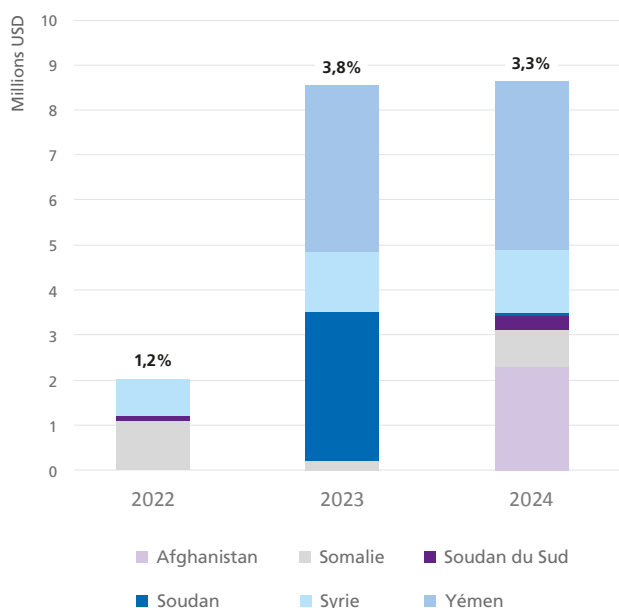
Chaque pays éligible au soutien de Gavi s'engage à financer une partie des coûts de ses programmes de vaccination. Ces paiements dans le cadre du cofinancement augmentent progressivement au fil du temps à mesure que le revenu national augmente. Les pays à faible revenu en phase d'**autofinancement initial** de Gavi sont ceux qui paient le moins, suivis par les pays en phase de **transition préparatoire**. Une fois que les pays ont un revenu national brut (RNB) moyen par habitant sur trois ans supérieur au seuil d'éligibilité, ils entrent en phase de **transition accélérée**, à l'issue de laquelle leurs paiements dans le cadre du cofinancement augmentent sur huit ans jusqu'à ce qu'ils s'autofinancent entièrement.

L'augmentation des paiements dans le cadre du cofinancement témoigne de l'engagement des pays éligibles au soutien de Gavi en faveur de la vaccination, en particulier dans le climat économique difficile actuel. En dépit de ces contraintes financières, tous les pays – à l'exception de ceux qui ont bénéficié d'une dérogation en raison de crises humanitaires – ont respecté leurs obligations de cofinancement en 2024. Parmi eux se trouvent de nombreux pays confrontés à des défis politiques et économiques majeurs, dont la République centrafricaine, Haïti, le Mali et le Tchad. Les pays ont également effectué leurs paiements dans le cadre du cofinancement plus tôt en 2024, 67% d'entre eux ayant effectué les paiements, dans leur intégralité ou partiellement, en juin – contre 51% à la même période en 2023.

Les pays démontrent leur engagement en faveur de la vaccination en effectuant des paiements anticipés au titre du cofinancement



Les dérogations au motif de crises humanitaires restent inférieures à 4% du cofinancement total



Six pays confrontés à des crises humanitaires ont obtenu des dérogations de cofinancement pour un montant total de 8,6 millions de dollars US en 2024. La même année, les dérogations représentaient 3,3% du total des paiements dans le cadre du cofinancement, contre 3,8% en 2023. Si les contributions nationales sont essentielles à la pérennité des programmes de vaccination, Gavi est parfaitement consciente de la nécessité de faire preuve de souplesse. Elle prend en compte les difficultés rencontrées par les différents pays et procède à l'heure actuelle à une révision de ses politiques d'éligibilité, de transition et de cofinancement.

Le cofinancement de la vaccination en chiffres

84%

des paiements dans le cadre du cofinancement des pays proviennent de ressources nationales en 2024

100%

des pays ont respecté leurs obligations de cofinancement pour la période 2020–2024, à l'exception de ceux bénéficiant de dérogations en raison de crises humanitaires

19

pays précédemment soutenus par Gavi sont passés à l'autofinancement total de leurs programmes de vaccination systématique

4M USD

prévus pour le cofinancement des vaccins et le financement des vaccins par les pays autofinancés au cours de la période 2026–2030 (Gavi 6.0)

4

pays devraient passer à l'autofinancement complet au cours de la période 2026–2030

24%

des coûts du programme de vaccination dans les pays soutenus par Gavi devraient être couverts par un cofinancement au cours de la période 2026–2030

« En tant qu'ancien pays mettant en œuvre les programmes de Gavi, l'Indonésie a été le témoin direct de l'impact transformateur de l'approche centrée sur les pays de Gavi pour mettre en place des systèmes de santé pérennes. »

Budi Gunadi Sadikin, ministre de la Santé, Indonésie